

Rapport d'activité

Y0011580 2014

validé par l'opérateur

Données administratives de l'organisme promoteur du projet

Organisme Promoteur

Dénomination : PROMEMPLOI
Acronyme : PROMEMPLOI
Nature juridique : Asbl
Type de l'organisation : ONE garde d'enfants
Adresse : Rue des Déportés, 140
Code postal : 6700
Localité : ARLON
Téléphone : 063/24.25.22
E-Mail : sylvie.lefebvre@promemploi.be
Site internet : www.promemploi.be

Personne Juridiquement responsable

Prénom : Bruno
Nom : ANTOINE

Personne Juridiquement responsable

Prénom : Sylvie
Nom : LEFEBVRE
Téléphone : 063/24.25.22
E-Mail : sylvie.lefebvre@promemploi.be
Fonction : Directrice

Données relatives aux paiements

N° de compte : BE92 2670 0073 7623
Titulaire du compte : Promemploi ASBL
Assujetti à la TVA : NO

Activités réalisées

A. Veuillez résumer les activités globales de votre organisme, hors projet FSE. :

Promemploi est l'ASBL des partenaires sociaux de la province de Luxembourg :

- Confédération des Syndicats chrétiens (CSC)
- Fédération générale du Travail de Belgique (FGTB)
- Union wallonne des Entreprises (UWE)
- Union des Classes moyennes (UCM)

Instaurée par eux en 1986, l'ASBL Promemploi a pour but d'être un outil de développement économique et social au service des travailleurs et des entreprises de cette province.

Dans ce cadre, elle assure notamment une mission de coordination, d'accompagnement et de développement du secteur de l'accueil de l'enfance 0-12 ans en province de Luxembourg.

Actuellement, la panoplie d'activités/de services proposés par l'ASBL Promemploi est la suivante :

- « Accueil Assistance », service de garde d'enfants malades et/ou en situation de handicap (« Accueil Assistance Répit »), de veille d'enfants en milieu hospitalier et de remplacement/renforcement (dans le cadre du projet « Le Tisserand ») de personnel en milieu d'accueil
- La coordination du projet FSE « Une ardeur d'enfance pour toutes et tous » (transition FSE -> ONE à partir de janvier 2015)
- La coordination du « Tisserand », cellule mobile de soutien à l'inclusion d'enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de la petite enfance
- La gestion du portail wallon www.accueildesenfants.be pour la province de Luxembourg (= site Internet qui dispense de l'information sur l'offre d'accueil/d'activités à destination des enfants de 0 à 16 ans réalisée sur le territoire de la Wallonie)
- La gestion des dossiers de subventionnement par le FESC (l'ONE depuis 2015 car suppression du FESC) de divers opérateurs d'accueil (regroupés au sein de la coordination Promemploi)
- La gestion de coordinations communales de l'Accueil durant le Temps libre (« ATL », dans le cadre du Décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles du même nom)
- Le secrétariat de la Coordination provinciale ATL
- La gestion de la Plateforme communautaire ATL
- Un guichet d'information à destination des personnes physiques/morales désireuses d'ouvrir un milieu d'accueil pour enfants
- Un lieu de développement d'une offre de formation coordonnée et accessible (accueil à caractère familial, auxiliaire de l'enfance, ...). Depuis 2011, Promemploi est opérateur de formation agréé par le Ministre de l'Enfance et subventionné par l'ONE
- Un feuillet d'info gratuit (distribué à plus de 1 000 exemplaires)
- 3 sites Internet : www.promemploi.be, www.accueil-assistance.be, www.plateforme-atl.be

B. Veuillez nommer et résumer les activités réalisées en 2014 dans le cadre de votre projet FSE :

Ce projet FSE "Inclusion" est un projet mené en partenariat mais en 2014, seule l'ASBL Promemploi, coordinatrice du projet, y a réalisé des activités, à savoir :

- Des prestations de renfort et de remplacement en/de personnel d'accueil au sein des milieux d'accueil de la petite enfance de la province de Luxembourg : 1 512 heures au bénéfice de 5 milieux d'accueil.

Grâce à l'activité du projet, 33 parents ont pu se maintenir à l'emploi ou en formation.

Deux journées d'étude ont été organisées à l'attention des milieux d'accueil de la petite enfance de la province de Luxembourg, l'une à Bertrix en mars et l'autre à Arlon en novembre. La première a réuni 74 participants et la seconde 66 participants.

2014 a également vu la mise en oeuvre de 2 dispositifs de "Réflexion Inclusion" :

- L'un à destination des assistantes sociales des services d'accueillant-e-s d'enfants conventionné-e-s (SAEC) et des agents conseil ONE. 3 rencontres ont eu lieu dans ce cadre : en mai, juin et octobre
- L'autre à destination des responsables de milieu d'accueil collectif avec une rencontre en octobre

A la demande d'un institut d'enseignement de promotion sociale, section "auxiliaire de l'enfance", nous avons animé une matinée, pour 25 participantes, sur base du module conçu en 2012 : « Sensibilisation à l'accueil de la différence et à la richesse de l'inclusion d'enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de la petite enfance ».

Nous avons également participé :

- Au salon « Solidariday » à Libramont, en mai
- Au grand salon logopédique organisé cette année à Bastogne, en octobre
- Au salon « 1001 familles » à Marche-en-Famenne, en octobre

Un article de présentation du Tisserand et de sensibilisation aux bienfaits de l'inclusion d'enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de la petite enfance a été publié :

- Dans le feuillet d'info de mai de Promemploi (+/-900 exemplaires distribués)
- Dans plusieurs bulletins communaux de la province de Luxembourg

Faisant suite aux rencontres de collègues communaux en 2013, cet article a été envoyé, en été 2014, aux 44 communes de la province de Luxembourg.

Parmi toutes ces activités, seule la 1ère, - Des prestations de renfort et de remplacement en/de personnel d'accueil au sein des milieux d'accueil de la petite enfance de la province de Luxembourg : 1 512 heures au bénéfice de 5 milieux d'accueil - est financièrement à charge du FSE dans le cadre de ce projet "Inclusion".

C.

Veillez synthétiser les activités réalisées en 2014 dans le cadre de votre projet FSE (1 phrase par activité) :

A charge du FSE "Inclusion" :

- Prestations de renfort et de remplacement en/de personnel d'accueil au sein des milieux d'accueil (MA) de la petite enfance de la province de Luxembourg (1 512 heures)

A charge d'autres sources de financement :

- 2 journées d'étude à l'attention des MA de la petite enfance de la province de Luxembourg.
- 1 dispositif de "Réflexion Inclusion" à destination des assistantes sociales des SAEC et des agents conseil ONE.
- 1 dispositif de "Réflexion Inclusion" à destination des responsables de MA collectifs.
- Animation d'une matinée sur base du module : « Sensibilisation à l'accueil de la différence et à la richesse de l'inclusion d'enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de la petite enfance ».
- Participation à 3 salons (« Solidariday », salon logopédique, « 1001 familles »).
- 1 article de présentation du Tisserand et de sensibilisation aux bienfaits de l'inclusion d'enfants en situation de handicap dans les MA de la petite enfance.

D.

Avez-vous rencontré des difficultés particulières dans la mise en œuvre de votre programme d'action durant l'année civile considérée. Si oui, quelles étaient ces difficultés et qu'avez-vous pu mettre en œuvre pour y remédier ? :

La principale difficulté a été de débiter le projet dans un contexte d'incertitude (= sans décision relative au cofinancement FSE).

De ce fait, les activités ont été menées avec prudence et mesure par du personnel financés par les PPB ou d'autres sources de subventionnement.

En effet, en raison de l'incertitude de l'époque, nous n'avons pas voulu engager de personnel à charge du FSE "Inclusion". D'où l'absence d'annexe personnel dans le rapport financier 2014.

Ressources humaines

A.

Mentionnez le nombre global d'Equivalents Temps plein (ETP) au niveau de votre organisme pour l'ensemble des activités (hors projet FSE+ projet FSE) :

20,6

B. Mentionnez le nombre d'ETP affectés au projet FSE :0

C.

Avez-vous dû faire appel à des prestations extérieures pour l'action FSE ? Si oui, expliquez et justifiez. :

Non. Les prestations ont été réalisées par du personnel de l'ASBL Promemploi financé par d'autres sources que le FSE "Inclusion".

Chronogramme

Prévu :

intitulé	2014	
(Nombre de) Visites de milieux d'accueil inclusifs (Promemploi)	Nombre de sessions	0
	Nombre de stagiaires par session	0
	Durée (h) d'une session	0
	Volume d'activité (heures)	

	stagiaires)	0
(Nombre d'heures de) Prestations des services d'aide précoce (2 SAP)	Nombre de sessions	0
	Nombre de stagiaires par session	0
	Durée (h) d'une session	0
	Volume d'activité (heures stagiaires)	0
(Nombre d'heures de) Prestations de renfort et remplacement en/de personnel d'accueil (Promemploi)	Nombre de sessions	1
	Nombre de stagiaires par session	0
	Durée (h) d'une session	1 512
	Volume d'activité (heures stagiaires)	0
(Nombre de partenaires prévoyant des) Prestations d'intervenants internes ou externes (activités d'animation et/ou de prise en charge de responsabilité de projet(s)) (Promemploi et "La Pause Grenadine")	Nombre de sessions	1
	Nombre de stagiaires par session	0
	Durée (h) d'une session	0
	Volume d'activité (heures stagiaires)	0
(Nombre de) Colloques (Promemploi et "La Pause Grenadine")	Nombre de sessions	1
	Nombre de stagiaires par session	0
	Durée (h) d'une session	0
	Volume d'activité (heures stagiaires)	0
(Nombre de partenaires prévoyant des) Actions de sensibilisation (Promemploi, "La Pause Grenadine" et "La Farandole")	Nombre de sessions	1
	Nombre de stagiaires par session	0
	Durée (h) d'une session	0
	Volume d'activité (heures stagiaires)	0
(Nombre de partenaires prévoyant des) Aménagements de pointe ou de base ("Les petits Nicolas", "Les Lutins du Parc", "La Pause Grenadine" et "La Farandole")	Nombre de sessions	0
	Nombre de stagiaires par session	0
	Durée (h) d'une session	0
	Volume d'activité (heures stagiaires)	0
(Nombre de partenaires prévoyant de la) Formation continue du personnel ("Les Lutins du Parc", "La Farandole" et Promemploi)	Nombre de sessions	0
	Nombre de stagiaires par session	0
	Durée (h) d'une session	0
	Volume d'activité (heures stagiaires)	0

(Nombre de partenaires prévoyant) L'acquisition de matériel spécialisé (Promemploi)	Nombre de sessions	0
	Nombre de stagiaires par session	0
	Durée (h) d'une session	0
	Volume d'activité (heures stagiaires)	0

Soutien à l'emploi et à la formation des parents d'enfants en situation de handicap (l'ensemble des partenaires). Les stagiaires = les parents	Nombre de sessions	1
	Nombre de stagiaires par session	33
	Durée (h) d'une session	0
	Volume d'activité (heures stagiaires)	0

Total	Nombre de sessions	5
	Nombre de stagiaires par session	33
	Durée (h) d'une session	1 512
	Volume d'activité (heures stagiaires)	0

Réalisé :

intitulé		2014
(Nombre de) Visites de milieux d'accueil inclusifs (Promemploi)	Nombre de sessions	0
	Nombre de stagiaires par session	0
	Durée (h) d'une session	0
	Volume d'activité (heures stagiaires)	0

(Nombre d'heures de) Prestations des services d'aide précoce (2 SAP)	Nombre de sessions	0
	Nombre de stagiaires par session	0
	Durée (h) d'une session	0
	Volume d'activité (heures stagiaires)	0

(Nombre d'heures de) Prestations de renfort et remplacement en/de personnel d'accueil (Promemploi)	Nombre de sessions	1
	Nombre de stagiaires par session	0
	Durée (h) d'une session	1 512
	Volume d'activité (heures stagiaires)	0

(Nombre de partenaires prévoyant des) Prestations d'intervenants internes ou externes (activités d'animation et/ou de prise en charge de responsabilité de projet(s)) (Promemploi et "La Pause Grenadine")	Nombre de sessions	1
	Nombre de stagiaires par session	0
	Durée (h) d'une session	0
	Volume d'activité (heures stagiaires)	0

(Nombre de) Colloques (Promemploi et "La Pause Grenadine")	Nombre de sessions	1
	Nombre de stagiaires par session	0
	Durée (h) d'une session	0
	Volume d'activité (heures stagiaires)	0
(Nombre de partenaires prévoyant des) Actions de sensibilisation (Promemploi, "La Pause Grenadine" et "La Farandole")	Nombre de sessions	1
	Nombre de stagiaires par session	0
	Durée (h) d'une session	0
	Volume d'activité (heures stagiaires)	0
(Nombre de partenaires prévoyant des) Aménagements de pointe ou de base ("Les petits Nicolas", "Les Lutins du Parc", "La Pause Grenadine" et "La Farandole")	Nombre de sessions	0
	Nombre de stagiaires par session	0
	Durée (h) d'une session	0
	Volume d'activité (heures stagiaires)	0
(Nombre de partenaires prévoyant de la) Formation continue du personnel ("Les Lutins du Parc", "La Farandole" et Promemploi)	Nombre de sessions	0
	Nombre de stagiaires par session	0
	Durée (h) d'une session	0
	Volume d'activité (heures stagiaires)	0
(Nombre de partenaires prévoyant) L'acquisition de matériel spécialisé (Promemploi)	Nombre de sessions	0
	Nombre de stagiaires par session	0
	Durée (h) d'une session	0
	Volume d'activité (heures stagiaires)	0
Soutien à l'emploi et à la formation des parents d'enfants en situation de handicap (l'ensemble des partenaires). Les stagiaires = les parents	Nombre de sessions	1
	Nombre de stagiaires par session	33
	Durée (h) d'une session	0
	Volume d'activité (heures stagiaires)	0
Total	Nombre de sessions	5
	Nombre de stagiaires par session	33
	Durée (h) d'une session	1 512
	Volume d'activité (heures stagiaires)	0

Si le chronogramme prévu n'a pas été respecté, veuillez expliquer pourquoi :

Le chronogramme a été respecté.

Bénéficiaires et indicateurs

Indicateurs de réalisation et de résultat

Indicateurs de réalisation	Prévision	Réalisation		
	Total	H	F	Total
-1- Chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	10	0	0	0
-2- Chômeurs de longue durée	5	0	0	0
-3- Personnes inactives	3	0	2	2
-4- Personnes inactives, ne suivant ni enseignement, ni formation	-	0	0	0
-5- Personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	23	5	3	8
-6- Moins de 25 ans	-	0	0	0
-7- Plus de 54 ans	-	0	0	0
-8- Participants de + de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni emploi, ni formation	0	0	0	0
-9- Titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	-	0	0	0
-10- Titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	-	0	0	0
-11- Titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	-	0	0	0
-12- Participants vivant dans des ménages sans emploi	-	-	-	-
-13- Participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	-	-	-	-
-14- Participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	-	-	-	-
-15- Migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	-	4	4	8
-16- Participants handicapés	0	0	0	0
-17- Autres personnes défavorisées	2	-	-	-
Nombre total de participants encodés et formés	33	5	5	10
Nombre total d'heures stagiaires	0	5	5	10

Indicateurs de résultat	Prévision	Réalisation		
	Total	H	F	Total
-20- Participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation	-	0	0	0
-21- Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	-	0	1	1
-22- Participants obtenant une qualification au terme de leur participation	-	-	-	-
-23- Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	5	0	0	0
-24- Participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, exerçant un emploi, y compris à titre d'indépendant, au terme de leur participation	-	-	-	-

Caractéristiques sociologiques

Veillez indiquer le nombre de stagiaires présentant les caractéristiques sociologiques suivantes :

Nb : Il s'agit de nombres agrégés. Ils doivent être supérieurs ou égaux à ceux indiqués dans le récapitulatif généré par le fichier stagiaires :

-

Commentaires sur les réalisations

Si le nombre de stagiaires, le nombre d'heures de formation ou tout autre indicateur n'est pas conforme à ce qui était prévu dans la Fiche Projet FSE définitif, identifiez et expliquez pourquoi. Attention, si vous n'avez pas de stagiaires dans le cadre de votre projet, précisez-le dans la valisette « commentaires sur les réalisations » et indiquez quels sont vos indicateurs de réalisation et de résultat pour 2014. :

Il n'y a pas de "stagiaires" au sens strict du terme dans le cadre de notre projet.

Pour rappel, nos "bénéficiaires" sont les parents des enfants en situation de handicap inclus dans les milieux d'accueil de la petite enfance de la province de Luxembourg. L'objectif du projet est en effet de permettre aux parents d'enfants en situation de handicap de (re)trouver le chemin de l'emploi et/ou de la formation ou de conserver emploi et/ou formation malgré le handicap de leur enfant, via son inclusion dans les milieux d'accueil de la petite enfance de la province de Luxembourg.

Nous n'agissons donc pas directement, mais bien "indirectement" auprès des parents.

Vu la date à laquelle le canevas de ce rapport d'activité 2014 nous est parvenu, il n'a pas été possible pour nous de recueillir toutes les informations demandées pour ce point "bénéficiaires et indicateurs".

Nous n'avons pu recueillir que des informations parcellaires.

Sur base des informations récoltées, nous pouvons dire que :

75% de nos bénéficiaires sont des travailleurs occupés; parmi ces 75%, la moitié sont des hommes et l'autre moitié des femmes

12% sont sujets à des assuétudes (avec dépression); dans tous les cas il s'agit de femmes

50% ont vu leur statut professionnel évoluer en 2014 : 12% vers un emploi (des hommes), 25% vers une formation (pour moitié des hommes, pour moitié des femmes), 12% ont été confrontés à une maladie (des femmes)

87% sont ressortissants de l'Union européenne; parmi ces 87%, il y a légèrement plus d'hommes que de femmes

12% sont ressortissants hors Union européenne (des femmes)

75% de nos bénéficiaires vivent dans un ménage dont au moins 1 personne occupe un emploi; parmi ces 75%, la moitié sont des hommes et l'autre moitié des femmes

Nous attirons donc l'attention sur le fait qu'il est normal que des décalages apparaissent au point A entre les prévisions et les réalisations.

Nous travaillons à l'amélioration de la collecte des informations pour les exercices 2015 et suivants.

Diversité

Egalité femmes-hommes

Veillez décrire les actions développées dans le cadre de l'égalité des chances hommes/femmes pour cette année. :

La garde des enfants en situation de handicap constitue un réel frein à l'emploi/à la formation pour les mères et pères de ces enfants.

Notre projet vise à lever ce frein.

Nous savons que la garde des enfants (valides ou en situation de handicap) repose principalement sur les femmes, qu'elles travaillent à temps partiel, à temps plein ou pas du tout ! C'est donc surtout l'emploi féminin qui devrait bénéficier des effets de notre projet.

Mais dans un secteur - celui de l'accueil des enfants - où l'emploi est quasi exclusivement féminin, promouvoir l'emploi féminin ne suffit pas à garantir aux hommes et aux femmes une chance de réussite équivalente. Notre action doit aussi promouvoir l'image d'un secteur professionnel ouvert ... aux hommes ! Si le projet veut avoir un effet réellement bénéfique sur l'égalité des chances entre hommes et femmes, il devra sensibiliser à des recrutements et des pratiques d'accueil briseurs de stéréotypes (dont celui qui réserve aux femmes les métiers de l'accueil des enfants). Notre projet gagnera en efficacité en combinant des actions positives en faveur des hommes (lors des recrutements par exemple) et des actions de sensibilisation aux questions de genre avec pour destinataires les hommes, les femmes, les parents, les opérateurs de formation, les pouvoirs publics, les entreprises, les organismes de référence (ONE, AWIPH, ...). Les milieux d'accueil devront bénéficier d'une attention particulière, étant à la fois des lieux de reproduction de stéréotypes (ex. des jouets sexués) mais aussi des lieux - potentiels ou déjà effectifs, nous l'espérons - d'éducation à la diversité et à l'égalité des chances.

Reste que si l'action favorise les femmes puisqu'elles souffrent davantage que les hommes de difficultés de garde d'enfants (ce sont elles qui renoncent à travailler, à se former ou diminuent leur temps de travail pour pouvoir assurer la garde des enfants), elle a THEORIQUEMENT le même pouvoir sur les hommes.

Théoriquement, parce que dans la pratique, la répartition des tâches au sein des couples reste majoritairement inégalitaire et "genrée". Il faut donc être vigilant afin de ne pas renforcer les rôles et les stéréotypes : si pères et mères travaillent tous les deux, grâce notamment à une offre d'accueil adaptée, ce sont encore trop souvent les mères qui cumulent travail professionnel, éducation des enfants (en ce compris les relations avec le milieu d'accueil, y conduire/rechercher les enfants) et tâches ménagères. Un projet comme le nôtre doit donc impérativement s'accompagner d'actions spécifiques ou positives visant l'implication des pères dans l'accueil et l'éducation de leurs enfants.

Notons encore que les différents types de discriminations (sexe, race, religion, situation socioprofessionnelle, ...) sont souvent le résultat de mécanismes similaires, aggravés encore par des effets cumulatifs (pas d'emploi donc pas d'argent donc pas d'accueil donc pas d'ouverture aux autres ...).

Heureusement, l'effet cumulatif peut jouer positivement : l'inclusion d'un enfant en situation de handicap a un effet bénéfique sur toute la population enfantine accueillie, par l'attention renforcée de l'équipe à ses pratiques d'accueil.

La dimension de genre doit faire partie intégrante du suivi/de l'autoévaluation du projet.

Etant donné la spécificité de cette année 2014, aucune action nouvelle en matière d'égalité des chances hommes/femmes n'a pu être réalisée. Notre attention à cette question est néanmoins permanente.

Dans le cadre de l'égalité des chances hommes/femmes, vos pratiques ont-elles évolué par rapport au dernier rapport d'activités renvoyé à l'Agence FSE ? :

Ce rapport d'activité 2014 est le premier de la programmation 2014/2020.

Dans le cadre de l'égalité des chances hommes/femmes, quelles actions prévoyez-vous pour l'année qui vient ? :

- . Promouvoir l'emploi féminin ne suffit pas à garantir aux hommes et aux femmes une chance de réussite équivalente !!! Notre action doit aussi promouvoir l'image d'un secteur professionnel ouvert ... aux hommes !
- . Sensibiliser à des recrutements et des pratiques d'accueil briseurs de stéréotypes
- . Actions positives en faveur des hommes (lors des recrutements par exemple) et des actions de sensibilisation aux questions de genre
- . Actions spécifiques ou positives visant l'implication des pères dans l'accueil et l'éducation de leurs enfants
- . Conception d'une grille d'autoévaluation et utilisation du guide du VBJK : "Participation des parents, les pères sont également concernés"
- . Diffusion via les colloques et les outils de communication des partenaires : sites Internet, pages Facebook, blogs, lettres d'information électroniques, publications "papier", etc.

Personnes handicapées

Veillez décrire les actions développées dans le cadre de votre projet, et/ou les mesures prises par votre organisme, visant à prévenir la discrimination et à encourager la participation des personnes handicapées à votre projet, notamment en termes d'accessibilité. :

"Tous les enfants et les adultes ont le droit d'évoluer et de se développer dans un contexte de reconnaissance de l'équité et du respect de la diversité. Les enfants, les parents et les éducateurs ont droit à des services d'accueil et d'éducation de jeunes enfants de qualité, sans distinction aucune, indépendamment de toute considération de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre, de leur origine nationale, ethnique ou sociale, de leur situation financière, de leur handicap, de leur naissance ou de tout autre statut." (Article 2, Convention Internationale des Nations-Unies des Droits de l'Enfant, 1989).

Notons d'emblée que le projet, vu sa thématique (l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de la petite enfance dans une optique de soutien à l'emploi et la formation dans le chef de leurs parents), est totalement orienté vers la promotion de la diversité et la lutte contre les stéréotypes, de quelque nature qu'ils soient.

Une étude du réseau "DECET" a mis en évidence les compétences fondamentales et essentielles concernant le respect de la diversité et de l'égalité dans les services d'accueil et d'éducation de jeunes enfants :

- Accepter la diversité dans la société et respecter les différentes manières d'être
- Ne pas porter de jugement
- Etre ouvert d'esprit
- Avoir de l'empathie et de la compréhension
- Montrer de la flexibilité et de l'adaptabilité
- Etre sensible (conscient des besoins des parents et enfants) et réceptif (agir sur cette connaissance)
- Encourager le sentiment d'appartenance
- Avoir de l'enthousiasme: être engagé et motivé
- Etre créatif afin de trouver des approches et solutions alternatives
- Etre chaleureux et affectueux

Cette même étude propose les pistes d'action suivantes :

- S'engager dans des débats avec les équipes des milieux d'accueil de la petite enfance
- Soutenir la formation continue et initiale en l'utilisant pour engager une réflexion critique avec les étudiants, engager les professionnels dans leur rôle de défense et de promotion de la diversité et de l'égalité dans leurs pratiques. Accompagner les opérateurs de formation dans le développement des programmes de formation
- Informer les décideurs, les académiciens, les professionnels et les parents sur les façons dont la diversité et l'égalité peuvent être abordées dans le professionnalisme de la petite enfance. Cela peut aussi être pertinent pour des situations de soins éducatifs et sociaux.
- Motiver les professionnels, les éducateurs, les pédagogues et les professeurs dans leurs pratiques.

Ces pistes (information-formation-motivation-débats au sein des équipes) s'intègrent parfaitement dans le programme d'activités proposé par les partenaires du projet. Elles seront donc mises en oeuvre de manière transversale tout au long du déroulement du projet.

Personnes migrantes

Veillez décrire les actions développées dans le cadre de votre projet, et/ou les mesures prises par votre organisme, visant à prévenir la discrimination et à encourager la participation des personnes migrantes à votre projet :

Etant donné la spécificité de cette année 2014, aucune action spécifique en matière de prévention de la discrimination et d'encouragement à la participation des personnes migrantes n'a pu être réalisée.

Dans toute son activité, l'ASBL Promemploi est attentive à toutes les formes de public fragilisé et veille à l'égalité des chances dans ses différentes actions.

Autres publics exposés aux risques de pauvreté, de discrimination et/ou d'exclusion

Veillez décrire les actions développées dans le cadre de votre projet, et/ou les mesures prises par votre organisme, visant à prévenir la discrimination et à encourager la participation des personnes vivant une ou plusieurs des situations reprises dans la catégorie 3 du point 5C, à savoir : Sujet à assuétudes, Détenu, Ex-détenu, SDF, Personnes confrontées à des situations d'illettrisme, Autre public défavorisé (précisez) :

Etant donné la spécificité de cette année 2014, aucune action spécifique en matière de prévention de la discrimination et d'encouragement à la participation des personnes vivant une ou plusieurs des situations fragilisantes n'a pu être réalisée.

Dans toute son activité, l'ASBL Promemploi est attentive à toutes les formes de public fragilisé et veille à l'égalité des chances dans ses différentes actions.

Partenariat

Si votre projet intègre un partenariat, celui-ci se déroule-t-il conformément à ce qui était prévu ? Si non, justifiez. :

Oui notre projet intègre un partenariat et il se déroule conformément à ce qui était prévu.

En 2014, seule l'ASBL Promemploi - qui est coordinateur - a été "active".

Le partenariat porteur du projet est constitué de :

- Promemploi (coordinateur du projet)
- Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE, partenaire associé)
- Agence wallonne pour l'Intégration des Personnes handicapées (AWIPH, partenaire associé)
- Les 2 services d'aide précoce de la province de Luxembourg : le SAP « Premiers pas » de Bastogne et le SAP provincial de Forrières
- La maison communale d'accueil de l'enfance "Les Lutins du Parc" de Paliseul
- La halte accueil communale « La Pause Grenadine » de Bastogne
- La maison d'enfants « Les petits Nicolas » de Lischert
- La maison communale d'accueil de l'enfance « La Farandole » de Virton

La participation aux Comités d'accompagnement apporte-t-elle, selon vous, une plus value à la réalisation de votre projet ? Expliquez. :

Le comité d'accompagnement s'est réuni le 10 avril 2014 à l'agence FSE et a permis aux partenaires de se coordonner et de préciser le rôle du chef de file (l'ONE) du portefeuille.

Environnement

Explicitiez les bonnes pratiques utilisées dans la mise en œuvre de votre projet pour lutter contre le changement climatique. :

En 2014, un seul partenaire (Promemploi) a été "actif" et ce avec un petit budget FSE.

Ce qui ne nous a pas empêchés de mettre en œuvre les bonnes pratiques suivantes :

o Chauffage : diminution de la consommation de mazout/gaz en chauffant moins car besoins moindres (les besoins sont réduits par une meilleure isolation et/ou un habillage plus efficace et/ou des pratiques raisonnées)

o Électricité : matériel économe en électricité, éteindre dans les pièces inoccupées

o Déplacements : diminution de la consommation d'essence en se déplaçant ...

* moins (télétravail occasionnel)

* ensemble (covoiturage)

* en transports en commun

* à pied, à vélo, ...

o Choisir des produits (alimentaires et non alimentaires) dont la production et l'acheminement ont demandé la moindre consommation (matériel de bureau écologique ; légumes de saison et produits localement ; etc.)

Les nouveaux locaux de la halte accueil "La Pause Grenadine" de Bastogne, qui seront inaugurés en octobre 2015, sont situés dans un bâtiment basse énergie, bien isolé. Le bâtiment est équipé d'un chauffage au sol et d'une chaudière gaz à condensation, contrôlée par une sonde extérieure et un thermostat d'ambiance. Le renouvellement d'air est assuré par une ventilation mécanique contrôlée. Les châssis sont en triple vitrage.

Explicitiez les bonnes pratiques utilisées dans la mise en œuvre de votre projet pour soutenir le développement durable. :

En 2014, un seul partenaire (Promemploi) a été "actif" et ce avec un petit budget FSE.

Ce qui ne nous a pas empêchés de mettre en œuvre les bonnes pratiques suivantes :

o Choisir des prestataires qui ont une démarche dans ce sens (labellisée ou non)

o Choisir des produits (alimentaires et non alimentaires) qui s'inscrivent dans cette logique (labellisés ou non)

: naturel (pas de traitements engrais, insecticides, pesticides chimiques), local, solidaire,

solide/biodégradable (selon le cas) ; matériaux naturels (bois, papier, etc.) ; mécanique plutôt qu'électronique

; manuel plutôt qu'à moteur ; etc.

Dans son accueil au quotidien, la halte accueil "La Pause Grenadine" de Bastogne veille à donner une alimentation saine et respectueuse de l'environnement : repas 0 déchets. Pour ce faire, elle favorise les fruits et légumes frais et de saison plutôt que des plats préparés et pré-emballés; elle sensibilise les familles à ce sujet puisque la cuisine n'est pas faite sur place et que les repas et collations sont amenés par les parents.

La Pause Grenadine utilise du matériel de récupération dans l'organisation de différents jeux et envisage la réalisation d'un potager sur pilotis.

Communication et publicité

Veillez décrire les mesures mises en œuvre pour assurer la visibilité du Fonds social européen (affichage de l'emblème de l'Union européenne avec les mentions réglementaires). :

- A l'entrée de votre organisme : nous sommes locataires et devons en tenir compte dans l'affichage que nous réalisons. De plus, nous partageons nos locaux avec une université et une école secondaire, ce qui engendre beaucoup de passage dans nos couloirs. Plusieurs des drapeaux européens que nous avons apposés nous ont déjà été volés !
- Dans les locaux de formation (formation continue principalement) : nos supports de formation font référence au soutien du FSE dans l'élaboration de la formation
- Sur votre site Internet : affichage de l'emblème de l'Union européenne avec les mentions réglementaires
- Sur vos documents et publications : affichage de l'emblème de l'Union européenne avec les mentions réglementaires

Listez les activités réalisées en matière de communication (ex. organisation de séminaires, réalisation de supports audiovisuels...). :

En 2014, il n'y a pas eu d'activités spécifiques réalisées en matière de communication.

Mais vu que l'ASBL bénéficie de co-financements FSE depuis de longues années, nous avons pris des mesures structurelles de visibilité du FSE qui ont produit des effets en 2014 comme les années précédentes.

Avez-vous produit des supports de communication (papier, audiovisuel, ...) ? Si oui, lesquels ? (joindre les pièces à votre rapport d'activités dans la valisette « annexes » ou par courrier lors de la remise de votre dossier de solde financier) :

En 2014, il n'y a pas eu de supports spécifiques réalisés en matière de communication.

Mais vu que l'ASBL bénéficie de co-financements FSE depuis de longues années, nous avons pris des mesures structurelles de visibilité du FSE qui ont produit des effets en 2014 comme les années précédentes.

Avez-vous communiqué auprès des medias et quelles ont été les éventuelles retombées (articles ou reportages radio, télévision, web) ? (joindre les pièces à votre rapport d'activités dans la valisette « annexes » ou par courrier lors de la remise de votre dossier de solde financier) :

En 2014, il n'y a pas eu de communication spécifique auprès des médias.

Mais vu que l'ASBL bénéficie de co-financements FSE depuis de longues années, nous avons pris des mesures structurelles de visibilité du FSE qui ont produit des effets en 2014 comme les années précédentes.

Modalités de suivi des stagiaires

Décrivez le processus de suivi que vous avez mis en place afin de suivre le devenir des stagiaires à l'issue de la formation/accompagnement, ainsi que 6 mois après :

Ce suivi n'a pas pu être réalisé en 2014. Il est mis en place en 2015 et produira ses effets en 2016 et les années suivantes.

Evaluation

Votre projet doit obligatoirement faire l'objet d'une évaluation. Avez-vous opté pour :autoévaluation
Décrivez le processus d'évaluation que vous avez mis en place :

Par manque de moyens, nous avons opté pour un suivi en interne et une autoévaluation. Nous pouvons pour ce faire nous appuyer sur l'expérience acquise lors des programmations FSE antérieures, et notamment lors du PIC EQUAL pour lequel nous avons fait appel à un évaluateur externe qui nous a beaucoup appris en matière d'évaluation.

Il est également prévu de coordonner l'évaluation au niveau du Portefeuille qui comporte un lieu central de réalisation du suivi et de l'évaluation : son comité d'accompagnement.

Pour les opérateurs, il s'agit notamment de veiller à ce que le suivi et l'autoévaluation comporte une dimension de genre. Nous nous référons pour ce faire au guide pratique pour les projets FSE "Egalité des femmes et des hommes et approche de genre".

A notre niveau, suivi et autoévaluation s'appuient sur le cadre logique du projet et notamment sur les indicateurs proposés.

Le suivi et l'autoévaluation sont coordonnés par le coordinateur (Promemploi) qui s'appuie pour ce faire sur ses partenaires. Ceux-ci sont notamment responsables de la mesure régulière des indicateurs.

Notre outil de référence est ici le "guide d'autoévaluation à l'usage des PDD EQUAL".

Concrètement, en matière de suivi, nous avons opté pour la méthodologie suivante :

Pour chaque projet/partenaire :

- 1er contact par téléphone ou par écrit pour annoncer notre souhait de visiter les lieux (avec l'ONE le cas échéant)
- Disposer d'un interlocuteur privilégié : demander le nom d'une personne de référence pour cette visite
- Associer autant que faire se peut l'ONE au suivi mis en oeuvre par Promemploi, eu égard au rôle de référent en matière d'accueil de l'enfance que joue l'ONE (invitation à prendre part à la visite, transparence de l'information, transmission du rapport de visite, ...)
- Mener la visite sur le terrain : à cette occasion, le coordinateur doit jouer 3 rôles : observateur, expert et animateur
- Élaboration d'une grille de visite à compléter et comportant les différents points à observer (descriptif des activités réalisées, respect du chronogramme, mesure des indicateurs, conformité de la fiche signalétique, respect des prévisions de consommation de fonds FSE, preuves des PPB/CPN, perspectives, respect des obligations en matière de visibilité du cofinancement FSE, respect des obligations vis-à-vis des partenaires, demande d'aide, ...)
- Après chaque visite, travail de compilation des informations afin de disposer d'une vision globale. Sur base de cette vision globale se construisent les activités de mise en réseau des partenaires pour un partage des expériences en vue d'une amélioration de la gestion des projets (et donc de l'inclusion des enfants en situation de handicap)

Budget

Estimation

	Prévisions (projet FSE définitif)	Dépenses réalisées (prévisions)
Total	79 403,80€	86 967,13€
Contributions publiques -PPB	64 860,00€	64 860,00€
Contributions privées-recettes	0,00€	0,00€
Dépenses FSE	14 543,80€	22 107,13€

Les prévisions budgétaires annuelles sont-elles respectées ? Si ce n'est pas le cas, veuillez expliquer pourquoi. :

Tout indique que les prévisions budgétaires seront respectées.

Les dépenses FSE sont légèrement supérieures mais nous savons qu'elles seront plafonnées.

Les PPB sont conformes aux prévisions et "couvrent" bien les dépenses FSE.